



Labor Must Fight!

Labor must fight! Fight! FIGHT! Unless it does, the sacrifices of the early pioneers will be in vain. Labor cannot afford to stand still! It must be up and doing! Its adversaries never sleep. They are doing their utmost to weaken and destroy the movement which will not permit them to do as they please. Labor has not only got to fight in this province the employer, but also rival organizations that think more in terms of what they can get for themselves than the welfare of the workers as a whole.

The American Federation of Labor, however, must get ready and carry on not only a very strenuous organizing campaign, but combat the men and the groups who hate the very thought of being forced to deal with the leaders of the organized workers.

They tell us to be patriotic! We are! We are more patriotic than they are, since the future of the employers is more assured than that of the workers. Although we have been at war since 1939, hundreds of employers still refuse to deal with their organized workers. Why? The answer is very simple: they refuse to sit down and discuss with their workers anything and everything that relates to production and to wages and conditions in which the worker is so vitally interested.

The membership of the movement has made very substantial gains since the war began. This however is not enough! We must have a movement that will take in practically every worker of either sex who has to labor for a livelihood. An organization is every bit as necessary to the worker as the clothing he wears, the food he eats, and the house in which he lives. The workers know that but for the union, there would be no increase in pay nor a cost of living bonus. The workers also are aware that when there is a depression, they have to work for what the employer is ready to give regardless of whether the amount paid them enables them to buy the necessities of life. The workers can't afford to sit down and think that the situation will remedy itself. It will not! Think of Arvida! Consider the attitude of the Canadian Marconi Company! Recall the various disputes in which the employers not only refused to collectively bargain, but have done their utmost to fight applications for a Board of Conciliation. The workers, let it be repeated, will only get what they fight for. If the employers still refuse to collectively bargain and continue discrimination against their organized workers, the only thing to do is to make their influence felt politically by telling members of Legislature and Parliament that as the representatives of the people, they have got to carry out their will.

It is difficult to understand the mentality of the employer, who, engaged in war work, still refuses to deal with the organization which his workers want to represent them in negotiating an agreement with him.

Not only must a campaign of organization and publicity go forward, but huge mass meetings should be held simultaneously in every city and industrial centre throughout the Dominion to adopt resolutions calling upon the Dominion Government to without delay introduce legislation making collective bargaining obligatory in all industries. I am told that they have got this power under the War Measures Act. Once collective bargaining is made compulsory, even for the duration of the war, it will be much easier to bring pressure upon the Government to have the British North America Act amended giving parliament authority to pass a bill of this kind, or getting the provinces to waive their rights in this respect.

Labor is right! Therefore it must fight! Labor must be triumphant! Labor is helping to make the world a better one to live in! Wherever labor is weak, conditions are bad and the march of dictatorship begins. Let all the leaders of labor come together without delay and plan so that every employer will know that he can only carry on business if he is willing to come to an understanding with his workers. The Government has shown what it can do during wartime. The power of the workers is equally as great. Without abusing this power, they can secure all the concessions necessary and make industry a partnership.

Don't delay! Take action at once! To protect the hundreds of thousands of workers who will be without jobs when the war ends, organized labor must be so strong that it will be necessary for the welfare of the nation as it has and is taking to protect it from the enemy.

PAUL FOURNIER,

President, Montreal Trades and Labor Council.

Un des nôtre honoré par le roi

C'est pour nous un réel plaisir d'offrir nos félicitations au président Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui a été créé Commandeur, Ordre de l'Empire Britannique (C.B.E.), lors de l'anniversaire de naissance du roi George VI. Cet honneur est



TOM MOORE, C.B.E.

bien gagné et bien mérité. Depuis plus de trente ans, M. Tom Moore remplit avec dignité et efficacité la charge de président du Congrès. C'est donc dire que le confrère Moore a rendu à la classe ouvrière du Canada des services inappréciables. Cet honneur lui a été conféré pour reconnaître les grands services qu'il a rendus au peuple du Canada, qu'il s'est toujours efforcé de protéger en améliorant le sort de la classe ouvrière. Dans toutes les charges qu'il a occupées, soit dans le Congrès ou les commissions fédérales, son seul souci fut d'obtenir pour ses protégés, les ouvriers, la législation sociale la plus moderne.

La Fédération provinciale du travail aura un entretien avec le Barreau

Le comité exécutif de la Fédération provinciale du travail rencontrera prochainement le comité spécial formé par le Barreau de la province pour étudier les questions sociales et ouvrières. Des chefs de la Fédération ont déjà eu un entretien avec ce comité, mais les représentants du Barreau avaient exprimé le désir de rencontrer tous les membres du comité exécutif.

Plusieurs autres questions ont été discutées au cours de la récente séance tenue par le comité exécutif sous la présidence de M. J.-E. Beaudoin. Les chefs ouvriers ont aussi procédé aux préparatifs du congrès annuel que la Fédération tiendra, le 23, 24 et 25 juillet, à Trois-Rivières. Les délibérations auront lieu au Château-de-Blois.

Selon les décisions prises au cours de cette séance, la Fédération s'est opposée au projet de la loi relatif aux allocations familiales présenté à l'Assemblée législative de Québec. Les unions internationales sont fa-

Les patates abondent en Grande-Bretagne

Nous ne savons pas encore si les experts qui ont été nommés pour faire enquête sur le coût de la vie dans les principales villes du Dominion, par le Gouvernement fédéral, ont fait leur rapport cette semaine, comme il avait été annoncé qu'ils le feraient par la presse quotidienne.

Nous osons espérer qu'ils ne se rendront pas jusqu'en Angleterre pour savoir si le coût de la vie a augmenté au Canada, depuis le début des hostilités. Car, si nous en croyons une dépêche de la Presse Canadienne, datée de Gananoque, Ontario, le 16 juin: "Le conseiller A.G. Woodley a déclaré au conseil de ville de cette ville que le Canada souffrait d'une pénurie de pommes de terre alors qu'en Angleterre des centaines de tonnes de ces tubercules sont vendues, à raison de \$6.00 LA TONNE, POUR NOURRIR LE BETAIL".

On ne peut pas dire que les habitants des îles britanniques meurent de faim, ni qu'ils doivent se priver encore plus que nous, si nous en jugeons par cette nouvelle. Il est reconnu que la pomme de terre, communément appelée la patate, est la principale nourriture des pauvres gens tout en étant un complément fort utile pour la table du riche. Les enfants consomment une quantité effarante de ce tubercule. Cependant, au Canada, pays grand producteur de patates, les enfants doivent se priver de cet aliment parce que le prix qu'on en demande est trop élevé, quand on peut s'en procurer, et que, d'autre part, la rareté s'en fait grandement sentir un peu partout. Des familles à l'aise ont dû passer des semaines entières sans pouvoir voir sur la table de bonnes patates. Le prix est monté si haut que la Commission des prix et du commerce a dû faire quelques causes contre des marchands qui avaient exigé 40 cents pour 10 livres de pommes de terre. A Montréal, les consommateurs ont donc dû payer \$80.00 un produit qui se vend \$6.00 la tonne en Angleterre, et cela pour nourrir le bétail.

Espérons que nos statisticiens du bureau de la statistique, à Ottawa, prendront bonne note de cette augmentation pour la consigner dans les données dont ils se servent pour compiler l'indice du coût de la vie au Canada.

Malgré les chiffres officiels publiés dans la presse du pays, tant dans la presse patronale que capitaliste, nous ne croyons pas à l'exactitude des chiffres officiels, que nos patrons invoquent à grands cris quand ils craignent que leurs ouvriers leur fassent une demande d'augmentation de salaires. Dans le fond, ils pensent comme leurs ouvriers, mais s'ils peuvent être couverts par les statistiques fédérales pour refuser de hausser les salaires et les bonis de vie chère, seraient-ils assez peu sages pour n'en pas profiter? Et c'est ce qu'ils font.

Tout de même, c'est un peu fort, quand on sait que le Canada se serre la ceinture pour empêcher les "défenseurs" de la démocratie de manquer de nourriture, d'apprendre que les patates se vendent à des prix aussi ridicules et qu'on nous dise que c'est pour "nourrir le bétail".

Il n'est pas bon de critiquer injustement le gouvernement, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser et de croire que nos enfants méritent autant que les "animaux" de l'Angleterre d'avoir leur part des pommes de terre que nous produisons en quantité plus que suffisante pour notre population.

C'est très beau de nourrir l'univers, mais il faut aussi que ceux qui travaillent à la production agricole, tout autant que ceux qui travaillent à fournir le matériel de guerre à nos combattants des premières lignes, puissent manger. Si le front domestique croule, il est peu probable que le front de bataille puisse continuer bien longtemps la lutte.

Le succès dépend de la coopération et de la coordination des deux fronts.

vorables aux allocations familiales, mais elles préféreraient "la mise en vigueur d'un système contributif analogue à celui de l'assurance-chômage. La Fédération croit que le projet actuel est de nature à empêcher l'augmentation des salaires", dit M. Beaudoin.

La Fédération adressera également au ministre du Travail, l'hon. Edgar Rochette, une lettre exprimant son désappointement de voir que le projet de loi préparé par les unions ouvrières pour réglementer les négociations collectives ne sera pas mis en vigueur cette année. Le gouvernement préférerait attendre la réception du rapport de la commission royale d'enquête de l'industrie du papier avant de légiférer à ce propos.

M. Beaudoin nous informe également que la Fédération demandera à la Fédération américaine du travail de nommer un organisateur dans la région de Québec. Le Conseil des métiers de Québec fera les recommandations qu'il jugera à propos de faire dans les circonstances.

Le comité exécutif tiendra séance le 14 juillet à Trois-Rivières pour terminer les préparatifs du congrès et nommer les comités spéciaux. On s'attend à ce que près de 275 délégués prennent part aux délibérations.

Evitons que la discussion dans l'Union ouvrière se fasse à la diable

Malgré les conseils que nous avons donnés jusqu'ici sur la manière dont les réunions doivent être dirigées, on a pu constater que certaines unions ne semblent pas vouloir s'améliorer sur ce point. On ne sait si c'est le désintéressement des officiers qui par leur indifférence laissent les membres pérorer sur n'importe quel sujet à la fois, mais il est malheureux de le dire, cela cause un brouhaha indescriptible. On ne s'entend plus, les cartes sont mêlées, comme on pourrait dire, et à l'issue de la réunion, les intéressés se demandent ce qui peut bien avoir été fait dans l'intérêt de l'avancement de l'union ouvrière sur laquelle les adhérents comptent pour améliorer leur sort qui devient parfois très critique. Les conditions de travail dans certains ateliers sont menacées de destruction par certains directeurs.

Les intéressés viennent à la réunion pour discuter froidement et logiquement la situation alarmante qui leur est faite. Mais, quand la réunion devient turbulente, il n'y a plus de possibilité d'entente. Puis qu'arrive-t-il le lendemain d'une telle réunion orageuse et sans suite? Le patron ou le contre-maître sont déjà informés de ce qui s'est passé. Plus souvent qu'autrement, cela nous laisse croire que les agissements des membres dans des cas pareils sont dus à l'ingérence des directeurs des ateliers dans leurs réflexions au cours de certaines discussions avec les employés, blâmant dans bien des cas l'union ouvrière de vouloir leur dicter une certaine ligne de conduite.

Nous le redisons une fois de plus: si l'on veut que tout aille bien dans l'union ouvrière, les membres doivent donner toute leur attention aux questions qui demandent un appui loyal de tous sans exceptions et évitons que la discussion se fasse à la diable, comme nous le constatons trop souvent.

UN VETERAN.

M. Henri Vaillancourt reçoit une marque de reconnaissance

Nul n'a été mieux apprécié et honoré, à notre connaissance, dans le mouvement ouvrier, que notre ami, Henri Vaillancourt, le nouveau vice-président général de la Fraternité des Wagonniers d'Amérique pour l'Est du Canada et Terre-Neuve, au cours d'une fête organisée en son honneur par le Comité social de la Loge Sainte-Marie No 234 des Wagonniers de Montréal. M. Henri Vaillancourt succède à M. L.-A. Beaudry, qui occupa cette position pendant cinq ans. Les membres en général reconnaissent une grande faveur du bureau général de la Fraternité des Wagonniers pour le choix judicieux qu'il a fait de M. Vaillancourt en qualité de haut officier de cet organisme important.

La soirée organisée en son honneur, vendredi dernier, le 18 juin, à la salle Luxor, angle des rues Papineau et Mont-Royal, était présidée par M. R.-B. Lamarche. M. Alcide Montpetit, secrétaire du comité, agissait comme maître de cérémonies. En cette qualité, M. Montpetit présenta au héros de la fête, au nom du Comité social, un cadeau fort utile consistant en une montre en or de haute valeur, du type que les hauts dignitaires des compagnies de chemins de fer possèdent.

Malgré la température inclemente on a pu constater que plus de 500 membres de la Loge et amis de M. Vaillancourt ont tenu à venir lui témoigner leur appréciation. A la suite de la présentation de ce magnifique cadeau, M. Vaillancourt remercia avec émotion des organisateurs qui ont bien voulu le gratifier d'une telle marque de reconnaissance.

Le Comité social présenta également 56 sacs de voyage aux vieux membres ayant pris leur retraite du service de la compagnie du Pacifique Canadien après 25 ans d'un travail constant. Ensuite, une autre cérémonie suivit, celle-ci fut la présentation à 16 membres d'un mé-

daillon en or en souvenir de leurs vingt-cinq années consécutives comme membres de la Loge Sainte-Marie. Ces cérémonies ont donné lieu à une scène qui restera mémorable dans les annales de la Loge Sainte-Marie.

On remarquait à la fête: M. William Craig, président de la Division No 4 des employés de chemins de fer, Fédération Américaine du Travail; Mme Gaston Vincent, 5e vice-présidente générale des Dames auxiliaires de la Fraternité Internationale des Wagonniers d'Amérique; M. Gaston Vincent, assistant-contre-maître aux usines de Joliette du Canadien National; Mme Yvonne Pouget, secrétaire-correspondante de l'Union des employés de bureau, local 22683; MM. Georges Harbec et Louis Harbec, respectivement président et secrétaire de la Loge Saint-Henri No 606 des Wagonniers; M. et Mme Lucien Denis, respectivement président de la Loge Terminal No 72 et présidente de la Loge Loyal Star No 27 des Dames auxiliaires des wagonniers; M. Frank Giroux, secrétaire de l'Union des barbiers et statisticien du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, en remplacement de M. Henri Vaillancourt; les officiers de la Loge Sainte-Marie, MM. Donat Allaire, R. Melançon, Alcipe Montpetit, Aldéric Bertrand, R.-B. Lamarche, Philémon Dubuc, Hector Dubuc, L.-P. Nolet, président du Comité de protection aux usines Angus, Jos. Gour, Michel Denis, Albert Grenier et un grand nombre d'autres.

Un bal, organisé pour la circonstance par le Comité social, suivit. Tous les assistants ont pu constater que c'était une soirée des mieux réussies.

Achetez des obligations de la victoire jusqu'à ce qu'elles "tuent" l'ennemi!

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL INC.

Vous pouvez vous procurer à

CREDIT

LUNETTES D'APPROCHE — THERMOMETRES BAROMETRES — YEUX ARTIFICIELS

OUVREZ UN COMPTE COURANT

1617 ST-DENIS

Nouvelle requête des ouvriers de l'avionnerie

Une délégation de la loge 712, représentant environ 18.000 ouvriers de l'avionnerie de Montréal, est à Ottawa présentement dans le but de discuter avec le ministre fédéral du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, et d'autres représentants du gouvernement, la question du boni de vie chère. La délégation se compose de MM. Jean Paré, agent d'affaires de la loge, J.-A. Laplante, président; E. Fair, M. Rosenfield et T. Welsh, représentant respectivement les employés de la Fairchild Aircraft, de la Noorduyn Aviation et de la Canadian Vickers.

Le boni de vie chère payé à ces ouvriers a été augmenté de \$1.50 à \$4.25 par semaine le 23 mars dernier. Le Conseil national du travail n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour le rendre rétroactif à une date antérieure et la loge 712 cherchait à obtenir ce plein boni depuis juin 1942, date de l'expiration de son dernier contrat. De plus une entente conclue avec les compagnies prescrivait que tous les rajustements devaient être rétroactifs à juillet 1942.

A l'Association des débardeurs, Local 375

La dernière assemblée de l'Association internationale des débardeurs du port de Montréal, local 375, eut lieu dimanche, le 20 juin.

Immédiatement après la lecture du procès verbal de la dernière réunion par les secrétaires-archivistes, H. Marchand et Léo Brotherton, le président Karl Trolsaas suggéra qu'une minute de silence soit observée à l'occasion de la mort du confrère Alonzo Hamel, décédé et inhumé la semaine précédente.

Le plus intéressant de tous les rapports fut celui du secrétaire-trésorier J.-M. Shannon. Les membres se montrent toujours satisfaits de la façon que M. Shannon administre les fonds du local, qui sont vérifiés chaque mois par M. P.-E. Bonnier, vérificateur licencié; il faut dire qu'ils sont toujours approuvés.

L'interprète G. Duchaine, sur recommandation de l'exécutif, fit prêter l'obligation d'usage à huit nouvelles recrues.

Un autre rapport qui est toujours attendu avec impatience est celui de M. Donat Bibeault, agent d'affaires. M. Bibeault donna un résumé de ses travaux des deux dernières semaines.

Le Comité du tribut à la Russie invita les débardeurs à assister à un grand rassemblement au Forum, le 22 juin. Une demande d'aide financière du Conseil de la métallurgie a été laissée sur la table.

Les vitriers sont bien résolus

Une union qui n'est pas tout à fait nouvelle dans le mouvement international, c'est bien l'Union des vitriers, local 1135, affiliée à la Fraternité des peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique. Au cours d'une récente réunion du local 1135, tenue à la salle des métiers de l'imprimerie, 909, boulevard Saint-Laurent, il a été décidé de demander aux employeurs de négocier un contrat de travail. Les intéressés s'attendent à une réponse favorable des patrons. Alors, d'ici quinze jours, si les patrons n'ont pas donné de bonnes nouvelles, des mesures énergiques seront prises.

Le local a réclamé l'aide du comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail à cette occasion. Le président J.-W. Lenger, président du comité d'organisation, a promis d'aider les chefs de l'Union à en arriver à une entente avec les patrons.

MM. Victor Francoeur, organisa-

Les peintres opposés au travail féminin dans les usines de guerre et autres industries

Toutes les unions ouvrières ont des lois et règlements; en ce qui concerne la mise en nomination des directeurs à l'Union internationale des peintres, c'est tout différent des autres unions ouvrières. D'abord la constitution prévoit que la nomination se fera le troisième lundi du mois de juin et que l'élection ait lieu le lundi suivant. Mais, chose étrange, c'est que la nomination a eu lieu lundi dernier au local 349 et reste ouverte jusqu'au jour de l'élection, lundi prochain, le 28 juin. Par conséquent, on ne peut dire qui est élu par acclamation. A toutes les charges, on compte jusqu'à présent quatre ou cinq nominations et il se peut qu'il y en ait d'autres avant l'élection, lundi prochain. Nous attendons avec intérêt les événements.

Le vice-président J.-L. Morel s'intéresse à tout. Il souleva un point que les membres ont abordé. Il s'agit d'une lacune qui existe présentement sur la ligne du tramway 96 de Van Horne, qui laisse, paraît-il, les voyageurs à mi-chemin. Les ouvriers travaillant aux usines de guerre dans le nord de la ville et autres se plaignent avec raison de cet état de choses parce qu'un arrêt inattendu les retarde pour se rendre à destination.

Il a été résolu par un vote unanime de soumettre cette question au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal autorisant les conseillers municipaux du Conseil à s'occuper de cette affaire au Conseil de Ville de Montréal.

M. R. Demers

Le local 349 avait l'honneur de recevoir la visite inattendue de M. René Demers, ancien secrétaire et maintenant organisateur local pour le Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Invité à adresser la parole, M. Demers en profita pour émettre l'idée de demander aux autorités fédérales la cessation du travail féminin dans les industries de guerre ou toutes autres industries où les femmes sont appelées à faire un travail dangereux et contraire à la santé. Cette opinion a réellement prévalu, le local adoptant une résolution qui sera soumise au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Dans son rapport, M. L.-P. Boisselle, agent d'affaires, se dit mécontent contre certains peintres à qui il avait obtenu de l'emploi par l'entremise du Service électif national et qui ne se sont pas rendus au travail. M. Boisselle fit rapport que, durant la semaine, il avait visité 15 chantiers importants où il a placé près de vingt peintres compétents. La séance s'ajourna au lundi, 28 juin, alors qu'il sera procédé de nouveau à la nomination et à l'élection des officiers.

M. Gérard Gobeil démissionne

Nous sommes informés que M. Gérard Gobeil, président du local 1157 de l'Union internationale des chauffeurs d'autobus de la Compagnie de Transport Provincial, vient de donner sa démission. Au cours de la prochaine assemblée, en juillet prochain, il donnera les raisons de cette démission.

Leur de la Fédération Américaine du Travail, et J.-W. Lenger adressèrent la parole.

On attend l'arrivée de M. Fred Molineux, représentant canadien de la Fraternité des peintres.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble le premier et troisième jeudi de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Lagimodière Est. Président, Paul Fourrier 140 Bleury; secrétaire-correspondant — correspondant-secretary, J. E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. L.A. 5361; vice-présidents Onésime Renaud, 909 boulevard St. Laurent, Tél. L.A. 8403; J. E. Beaudoin, 1153 St-Denis, Tél. M.A. 3731 - 3732.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques-Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52, Brotherhood of Bookbinders and Bindery Workers Union No. 91, Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; President, W. Forrest; vice-president, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 54, 184 McGill Street, Tel. M.A. 7489; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and A. Query; Auditors, J. A. Richard and H. Collin. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Sunday of each month at the Willingdon Room (Y.M.C.A. Building). R. M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 54, 184 McGill Street; Business hours: 9:00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m.; Tel. M.A. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS - MENUISIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président Ferdinand Doucet; vice-président, Eléazar Bernier; secrétaire, Edouard Larose; trésorier, E. Lanthier; exécutif, J.-A. Chamberlain, Emery Lanthier, B. La Belle; gardien, Georges Bélaïr; agent d'affaires, Edouard Toussaint. Assemblée chaque mercredi, à 8 h. du soir, au Monument National, chambre 10.

U. L. 131 s'assemble tous les lundis soirs, au Monument National, chambre 11, N. Lebeaux, secrétaire.

C. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, chambre 10, Manuel Bourque, 2120 Chapleau.

U. L. 1244, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, à 1252, rue Stanley, H. R. Salter, secrétaire, 4021 boul. Décarie, N. D. G.

U. L. 1300 s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest, Notre-Dame; H. Martin, secrétaire, 3845 rue Claude Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine. Harris Daoust, secrétaire, 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2138, rue Valois, Paul Vigeant, 1464 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux, — Headquarters, 1153, St-Denis, Tél. L.A. 2505. Officiers — Officers: Elphège Beaudoin, président et agent d'affaires; Jean Renaud, vice-président; O.-A. Neveu, sec.-financier; Victor Trudeau, assistant agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Joseph Barbusel, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS, Local 349. — S'assemble tous les lundis du mois au No 1331A rue Ste-Catherine est. Président, Raoul Gervais, 426 Marquette, Tél. FR. 4119; Vice-Président, J. L. Morel, 1159 Amherst, FR. 4152; Secrétaire-Correspondant, Lucien Gauthier, 2119 Montcalm, F.A. 2959; Trésorier, L.-P. Boisselle, 564 Gouindou, Secrétaire-Financier, Ernest Desève, 633 St-Dominique; Conducteur, Albert Gouindou, 9075E est Notre-Dame; Gardien, Jos. Girard, 8145 Saint-André; Auditeurs, Arthur Boismenu, président, 4021 Colonial; Arthur Renaud et Marc Prévost, sentinelles, Agent d'Affaires, L. P. Boisselle, Bureau 1331A rue Ste-Catherine est. Heures de bureau: 8 à 9 h. 30, le matin et de 4 à 5 heures l'après-midi, tel. CH. 6511.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les mercredis soir à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 344 Dorion; 1er vice-président, L. Riendeau, 2013 Steard; 2e vice-président, H. Desrosiers, 1891 Cadillac; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112 rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKeecher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 6511, résidence, CL. 7125; René Champagne, organisateur, 10645 rue Sackville, Tél. DU. 3518; sentinelle, Philias Leclair, 1308 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3e vendredi du mois à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; vice-présidente, Alice Riendeau, 921 Dorchester est; secrétaire, Jos. Beauregard, 1508 rue Beaudry.

MAISON D'AFFAIRES A ENCOURAGER

NAP. COURTEMANCHE LTEE
 ASSURANCES GENERALES
 Vos effets de ménage, votre auto, votre maison
 11200, rue Notre-Dame CL. 7375
 Montréal-Est P. A. . 400

MARquette 9331 ALEX. JULIEN, prop
HOTEL PLAZA ENR'G
 CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS
 Téléphone et eau courante dans chaque chambre.
 446 Place Jacques-Cartier MONTREAL

Demandez à votre fournisseur LES "SALOPETTES"
C. P. R.
 un produit de chez nous vendu d'un océan à l'autre
 CANADIAN OVERALL REG'D.
 6651 Des Ecores MONTREAL
 Fabriquée par : SALOPETTES CANADIENNES ENR'G.

PHOTOGRAPHES OFFICIELS By appointment to H. E. THE
 de la FEDERATION COUNTESS OF BESSBOROUGH
Studio GARCIA Studios
 OFFICIAL PHOTOGRAPHERS of the FEDERATION
 650, Ouest SHERBROOKE ST. West
 Harbour 6523. MONTREAL

PRESSAGE — NETTOYAGE — TEINTURE
 REPARATIONS — ENTREPOSAGE

 Vu les restrictions imposées par la guerre, nous invitons nos clients à donner leur commande deux jours à l'avance en téléphonant :
CRescent 4 1 6 7

Tél. AMherst 8014 EST. 1914
McGILL FUR LTEE LTED
 FOURRURES — EXCLUSIVE — FURS
 1570 STE-CATHERINE E. MONTREAL

Rés.: 4311 GARNIER AM. 9365
J SYLVIO MATHIEU
 I. M. U.
 SERVICE DE TOILETTE
 TABLIERS, GILETS, SERVIETTES, ETC.
 1871 Cartier AM. 8566

FLEURS TELEGRAPHIEES PARTOUT

ROYAL FLOWER SHOP REG'D
 JEANNE FILION, Prop.
 1259 BERNARD O.
 Tél. CA. 7900

Le Président Bénéš et la mission du B.I.T.

L'activité de l'Organisation internationale du Travail "doit être soutenue et renforcée, maintenant et dans l'après-guerre, afin que soit réalisé dans la collaboration internationale la plus large possible l'objectif si clairement mis en avant par les auteurs de la Charte de l'Atlantique, qui est d'assurer à tous un standard de vie plus élevé, l'avancement économique et la sécurité sociale".

Cette déclaration, faite par le Dr. Edouard Bénéš, Président de la République tchécoslovaque, en réponse à une allocution de M. Lindsay Rogers, Sous-Directeur du Bureau international du Travail, vient d'être publiée par le B.I.T. à Montréal. Elle fut effectuée à Ottawa le 4 juin lors d'une audience que M. Bénéš accorda à M. Rogers et M. Osvald Stein, également Sous-Directeur du B.I.T. représentant M. Edward J. Phelan, Directeur par intérim du Bureau, absent à Londres.

"C'est donc dès maintenant", continue le message du Président Bénéš "qu'il faut préparer les solutions pratiques, en formulant les principes qui assureront aux nations la sécurité militaire et politique, et aux peuples une juste participation au développement industriel, social et culturel. Aux endroits fondamentaux de l'homme, à la liberté de pensée et d'expression, à l'égalité devant la loi, découlant de la démocratie politique — et dont la barbarie totalitaire nous a fait mieux comprendre l'éternelle valeur — s'ajouteront des droits nouveaux comme contre-partie de l'effort productif que chacun doit à la collectivité: droit au travail, à la santé, à la formation et au perfectionnement professionnels, à la sécurité sociale, au plein épanouissement des individualités....."

"Dans l'évolution, l'Organisation internationale du Travail aura sa pleine part, car elle symbolise et doit réaliser, sur le plan international, la coopération économique et sociale."

Dans son allocution au Chef de l'Etat tchécoslovaque, M. Rogers rappela que le Président Bénéš avait été associé à la création du Bureau international du Travail en 1919.

"La nuit a été profonde, mais maintenant le ciel s'éclaircit", continue la déclaration de M. Rogers. "L'aube peut arriver plus soudainement que nous osons l'espérer. Ce sera, comme vous l'avez si bien dit à de nombreux auditoires en Grande-Bretagne et sur ce continent, une aube bien différente de celle d'il y a 25 ans. Elle sera froide et grise. La misère humaine sera plus grande qu'en 1918, mais les espoirs humains et les revendications humaines seront aussi plus grandes. Vous rebâtiez votre République. Nous, au Bureau international du Travail, aurons la charge de nouvelles responsabilités. Nos méthodes et nos possibilités seront différentes, mais notre tâche sera la même: ce sera celle d'aider au progrès du peuple vers son juste héritage. Nous nous engageons à vous aider, Monsieur le Président, et nous comptons avec confiance sur votre appui."

AVIS LEGAL

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No. 203.

AVIS est, par les présentes, DONNE que j'ai été nommé curateur à la succession vacante de HECTOR BOURRIAS, en son vivant, des cités et district de Montréal, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Juge Alfred Forest, le 2 mars 1943.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession devront les produire dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du sousigné, et toutes personnes endettées envers ladite succession devront acquitter leur dette dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du sousigné.

Pour toute information, s'adresser: J.-A. ARCHAMBAULT, Curateur, 85 est, rue St-Jacques, 4e étage — Annexe, Palais de Justice, Montréal, Qué.
 Montréal, le 15 mars 1943.

Les mots croisés du "Monde Ouvrier"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														

HORIZONTALEMENT

- 1—Président de l'Association des débardeurs local 375 — Agent d'affaires des lambrisseurs de navires, local 1552.
- 2—Vertébré ovipare — Porter où se trouve quelq'un.
- 3—Poison tiré du latex de divers arbres — Logements entre le rez-de-chaussée et le premier étage.
- 4—Etat des organes — Bec de lampe à manchon incandescent — Poches ouvertes par le haut.
- 5—Aussi promptement — Petite prairie — Situé.
- 6—Symbole de l'aluminium — Se soutiennent et avancent sur l'eau Ile de l'Atlantique — Adj. dém.
- 7—Terre entourée d'eau (pl.) — Doctrine des philosophes éleatiques.
- 8—Propre — Syn. "UT" — Femme du fils — Mesure pour surfaces agraires.
- 9—Suspension d'hostilités entre des belligérants — Pignons — Peigne de tisserand.
- 10—Créais de nouveau — Dix fois dix.
- 11—Instruments pour assembler les jantes des roues — Enchassé une pierre dans un chaton.
- 12—Fleuve de Russie — Poêle sous lequel on porte le saint-sacrement — Ancien bouclier — 1ère conj.
- 13—Répéta une seconde fois — Historien anglais, né à Yafforth — Recueil de bons mots.
- 14—Plateau de Madagascar — Fabriquant dans une usine.
- 15—Venus au monde — Petit vase à boire — Père de Néréides.

VERTICALEMENT

- 1—Agent d'affaires de la Fraternité unie des Charpentiers-Menusiers d'Amérique — Vice-président de l'Union typographique 145.
- 2—Faire ripaille — Gouffre très profond.
- 3—Ayant la hardiesse — Fais durer longtemps.
- 4—Garnisons de lest un bâtiment. — Habille — Symbole du strontium.
- 5—Féminin de "son" — Lettre grecque — Déterminait.
- 6—Ville manufacturière d'Allemagne (Saxe) — Préfixe signifiant "terre" — Roue de poulie — Symbole du sodium.
- 7—Aconit des montagnes — Prendras fin.
- 8—Nom donné au plomb par les anciens alchimistes — Ville de la Roumanie, ancienne capitale de la Moldavie.
- 9—Etabli d'avance — Changement dans le plumage.
- 10—Gaulois de naissance — Arrangées en tresse.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

- 11—Peigne de tisserand — Fondateur de la secte des ariens — Coffret pour serrer des bijoux.
- 12—Bâtons pastoraux des évêques. — Qui n'est pas cuit — Venu au monde.
- 13—Recueil de cartes géographiques. — Homme d'Etat français né à Dijon — Rivière de Suisse.
- 14—Adverbe de négation — Qui est unité de Cicéron.
- 15—Lève, tient droit — Orient — Femelle du rat.

CARRIERE • DEMERS
 HUEE • SURNATUREL
 ARGENTE • EMANE • U
 REALE • AVILI • ET
 LOT • PAITRE • RATE
 ELEMENTAIRE • VAR
 BAUT • EUTONIA •
 OINTES • LEVRONNE
 IRAI • RIP • AA • CET
 SEINE • RHINGRAVE
 VERNIER • EUTES
 CIERGES • IMAM • I
 AB • IO • ESSEN • AVE
 MINETS • PANTALON
 PSI • EBRASASSES •

Refus de l'employeur punissable de \$500 par jour

On annonce d'Ottawa que le défaut des employeurs de se soumettre aux ordonnances du gouvernement pour la réinstallation d'employés renvoyés par suite d'activités unionistes pourra entraîner l'imposition d'une amende maximum de \$500 par jour sur conviction sommaire de culpabilité.

Le ministère a annoncé l'adoption d'un arrêté ministériel complétant une ordonnance passée en juin 1941, qui autorisait le ministre à nommer un commissaire pour enquêter sur tout renvoi d'employés par suite de leur présence dans une union ouvrière ou de leurs activités dans cette union.

Suivant l'ordonnance originale, le ministre était autorisé à émettre tout ordre qu'il jugeait nécessaire pour donner suite aux recommandations du commissaire-enquêteur. Cependant, aucune pénalité n'était prévue auparavant pour le refus de se soumettre aux ordres du ministre.

L'amende maintenant prévue est de \$500 au maximum pour chaque jour où une personne refuse de se soumettre à cet ordre.

N'oublions pas nos ouvriers unionistes, demandons toujours l'étiquette de l'Union.

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.

Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Franco, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094
Téléphone: LAnCaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montréal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R. M. Bennett, vice-presidents, Marcel Franco, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone: LAnCaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal.



La loge 712 veut que le boni de \$4.25 soit rétroactif au 1er juillet 1942

La loge 712 de l'aéronautique de l'union internationale des machinistes regrette que le Conseil national du travail n'ait pas l'autorité nécessaire pour décréter le paiement du plein boni de vie chère à compter du 1er juillet 1942, aux ouvriers de l'avionnerie de Montréal.

La loge affirme dans une déclaration signée par ses principaux directeurs, que les autorités fédérales devraient modifier les règlements pour permettre au conseil d'agir en conséquence. Les ouvriers reçoivent un boni de \$4.25 par semaine depuis le 23 mars dernier, en vertu d'une décision du Conseil national, mais il était entendu, entre patrons et ouvriers lors des pourparlers qui ont marqué la négociation de l'entente de travail actuelle, que le boni serait rétroactif au 1er juillet 1942.

Les chefs de la loge ajoutent que les ouvriers refusèrent de faire la grève, alors que le Conseil régional du travail étudiait la question, parce qu'ils étaient assurés que le paiement du boni daterait du 1er juillet. La décision du Conseil national est ainsi loin de les satisfaire. Tout en ne blâmant pas le Conseil national, la loge précise que l'on "a puni les ouvriers pour leur refus de faire la grève."

Selon les chefs ouvriers, on a demandé au ministre fédéral du Travail de modifier la loi "pour donner justice aux employés", mais M. Mitchell aurait préféré laisser la question du boni au Conseil national.

"Le ministre refuse d'assumer ses responsabilités", disent-ils.

Tout en exprimant leur volonté de poursuivre leurs démarches auprès des autorités, les chefs de la loge 712 soulignent "que la politique des ministères des munitions et du travail est de nature à créer du mécontentement dans l'industrie." Ils citent les cas des usines de Malton, Ont. et de Vancouver. "Cette attitude constitue une menace sérieuse à la sécurité nationale au moment où la guerre entre dans sa phase la plus critique, affirment-ils. Les ouvriers de l'avionnerie ont tout fait pour maintenir la paix dans l'industrie, mais la politique fédérale menace ces bonnes relations qui existent entre patrons et ouvriers".

La déclaration est signée de MM. J.-A. Laplante, président, M. Provost, vice-président; T. Welsh, trésorier; I. Burman, secrétaire-financier; Y. St-Pierre, secrétaire-archiviste; Jean Paré, agent d'affaires.

Robert Michaud est mort

Nous avons appris avec un profond regret la mort accidentelle de M. Robert Michaud arrivée d'une façon horrible ces jours derniers.

M. Michaud était le président de l'Union des chapeliers local 49 section française et délégué de son local au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

Le service funéraire a été chanté vendredi matin le 25 courant à 8.30 en l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement.

Le Monde Ouvrier se joint aux membres du local 49 des chapeliers pour offrir à la famille si cruellement éprouvée ses plus vives condoléances.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, juin 1943.

Monsieur le Rédacteur,

Le Monde Ouvrier,

Montréal, Qué.

Cher monsieur,

Depuis le commencement de la guerre, nous avons remarqué deux choses en particulier: notamment, tout un assortiment de personnages "à la piastre annuelle" et le mot d'ordre: "pas d'inflation". Néanmoins, on fait "un effort de guerre prodigieux". On est même surpris soi-même du succès de cette entreprise formidable en dépit des entraves imposées par la finance, qu'on semble incapable de faire agir en fonction des services que le numéraire doit rendre à la société. C'est tout un alignement de chiffres astronomiques que nos jongleurs financiers ne peuvent digérer, comme si l'effondrement de toute la structure économique de la nation devait survenir du jour au lendemain, quoique les richesses du pays demeurent disponibles pour remplir la tâche qu'il nous reste à accomplir.

C'est peut-être ce qui nous attend, si le jongleur en matière de piastres demeure en place au retour de la paix. Nous ne devons pas ignorer que ces personnages envisagent toujours la situation à la mode de la dépression si, toutefois, la force des choses a poussé le gouvernement à innover dans le domaine de la finance pour faire face aux exigences de la guerre. Tout cela cause beaucoup d'inquiétude à nos économistes de boudoir, et pour s'en convaincre on n'a qu'à relire la soumission Gordon par devant le Conseil national du travail, ces jours derniers.

Il est vrai que le modeste ouvrier n'a pas la prétention de posséder les compétences de nos dirigeants à la piastre annuelle. Néanmoins, je crois que nous avons une vue d'ensemble de tout ce charabia monétaire, et nous sommes parfaitement au courant que la piastre ne fait pas le travail de production et de distribution pour subvenir aux besoins domestiques et de notre effort de guerre.

Les éléments de valeur pratique demeurent toujours les travailleurs de toute catégorie, en partant de l'homme de génie au plus modeste artisan, et il serait à propos que l'effort de la nation soit libéré de toute entrave posée par l'aspect purement monétaire du travail et de nos ressources humaines et matérielles au pays. En effet, il est grand temps pour le peuple canadien de mesurer ses compétences par ses capacités de production, que des richesses immenses rendent facile à un degré dépassant tout ce que nous avons encore enregistré dans le passé. Bref, il est plus que temps de dire à ces bonnes gens que, si la piastre doit demeurer une entrave à l'application de la pleine valeur du travail de nos bras et de notre génie, ils doivent changer de mesure, ou se retirer pour faire place à d'autres plus compétents.

Le peuple ne se laissera pas leurrer de nouveau par toute sorte de boniments voulant nous faire croire que, sans la piastre, il nous faut crever de faim en dépit des richesses à notre disposition, comme alors qu'on nous a forcés à croire que nous ne pouvions supporter un budget national dépassant cinq cents millions par année, et que, tout à coup, des milliards devenaient disponibles et, même, suffisamment en abondance pour en distribuer gratuitement une couple à nos alliés sans sourciller.

Pour faire face à cette politique désastreuse, encore aujourd'hui, on intensifie la propagande par l'entremise des hommes "à une piastre par année" qui sont censés parler avec autorité, tandis qu'on insiste contre l'inflation qui va nous englober si on relève le barème des salaires ouvriers. "Pas d'argent, pas de Suisse", dit le vieux proverbe. A en croire cette triste propagande on est déjà rendu au bord de l'abîme. C'est à croire, si nous en

jugeons par ce grand étalage de mémoires soumis au Conseil national du travail, particulièrement celui de monsieur Gordon. En effet, ce dernier est fort troublé de constater qu'il y a tant d'argent en circulation dans les mains des masses ouvrières. Il ne s'embarrasse pas de savoir si, partagé par le nombre, le montant est fort minime. C'est le montant global qui le fait sursauter. Tant de monde occupé à la fois, ça ne marche pas bien en vertu de la politique de restriction d'un banquier, que lui, et ses acolytes, ont si bien soutenu pendant tant d'années au milieu de l'abondance et en dépit des besoins de la société.

M. Gordon soutient que l'augmentation des salaires causerait un accroissement dans le coût de la production et, par conséquent, déchaînerait l'inflation avec toutes ses ruines. En d'autres termes, tandis qu'on maintient en théorie que le travail n'est pas une simple marchandise, en pratique on le mesure à tant la pièce, comme un article de commerce. Que le débit fasse le profit, on ne s'en inquiète pas, et encore moins des revenus de l'ouvrier dont les obligations familiales et sociales dépassent de beaucoup la somme qu'on lui a consentie. C'est toute la logique du raisonnement et, comme il convient aux calculs de ces grands génies, le rendement supérieur de la main-d'oeuvre que le fonctionnement à plein rendement de l'industrie rend possible et à meilleur compte, il n'en est pas fait mention.

Que des centaines de mille travailleurs soient aujourd'hui employés à un travail rémunérateur et que ces milliers d'ouvriers et ouvrières puissent disposer du fruit de leur labeur librement pour leur bien matériel et moral, cela n'a pas d'importance, pas plus que de pouvoir donner un rendement supérieur dans des conditions plus convenables. Tout ce qu'on peut voir en hauts lieux, c'est l'accroissement des revenus des classes laborieuses et l'augmentation de la consommation, parce qu'un plus grand nombre n'a plus à se conformer aux gains de famine des années passées, ou aux dépenses démoralisantes des secours directs.

S'il est vrai que le producteur reçoit 60% du coût de la production et qu'il ne peut réussir, comme nous le savons par expérience, à boucler son budget de famille, il y a une lacune quelque part, et c'est la tâche de ces autorités en finance de la faire disparaître, ou elles ne sont aucunement compétentes à remplir les fonctions qu'on leur a confiées aux leviers de commande de la nation. On ne peut pas soutenir indéfiniment qu'on est trop pauvre pour se procurer les premières nécessités de la vie quand, en même temps, libres d'agir, on peut inonder le marché par une variété de produits de toute nécessité, en plus d'avoir démontré au cours des dernières années que la valeur nationale de notre pouvoir de production n'est plus de quelques millions, mais qu'elle dépasse ce montant par milliards avec les moyens d'en disposer pour le bénéfice de nos alliés pour un bon pourcentage. Cela n'a pas de sens. On ne peut pas être dénué de tout et posséder des richesses en même temps.

On pourrait se comprendre si le rationnement s'imposait par la rareté des produits comme nous l'éprouvons dans certains cas. Ce serait la logique même de parler de pauvreté et de nous partager le total par une distribution équitable des approvisionnements disponibles, mais vouloir nous faire croire à la ruine et aux nécessités de la privation parce que la piastre ne peut pas être contrôlée de manière à faire fonction d'échange proportionnellement aux produits sur le marché, c'est vouloir rire de nous. D'ailleurs, ça ne tient pas debout. Monsieur Gordon et ses experts seraient bien inspirés de laisser le travail organisé libre de poursuivre sa politique d'amélioration des conditions économiques et sociales des travailleurs,

pour se dévouer à la tâche de trouver une solution au plus tôt possible au problème voulant que nous demeurions des sans-le-sou en dépit de nos capacités de production et de nos richesses nationales. Il y a même une tâche qui s'impose au travail organisé dans ce domaine.

Que nous soyons peu renseignés en matière de finance et que le jeu des forces économiques nous intrigue jusqu'à un certain point, il n'en reste pas moins vrai que nous avons appris par expérience que le numéraire national ne circule plus en fonction des services qu'il devait rendre à la société moderne. Avant la guerre, lorsque le peuple gémissait sous le fardeau d'une manipulation financière à rebours, on nous affirmait que nos richesses abondantes devaient demeurer inexploitées par le manque de capital-argent. Qu'on ne pouvait se procurer ce capital qu'à l'étranger où on se refusait à nous venir en aide, parce que le marché financier n'offrait pas les garanties de profits suffisantes pour ce capital-argent. Depuis le début des hostilités, avec ce marché étranger fermé, on accomplit un effort de guerre prodigieux avec nos propres moyens. Où est donc la vérité dans tout ce charabia d'inconsistance?

J'en conclus, monsieur le rédacteur, que le monde ouvrier devrait se mettre à l'oeuvre pour étudier ce monopole de manipulation financière. A mon avis, seul le travail organisé fera jaillir la lumière sur cette scène apparemment mystérieuse. On est en frais de tuer le moral du peuple avec l'épouvantail de l'inflation. Bavardage inutile puisqu'il ne produit aucune amélioration, mais vise toujours à la restriction. Demain, ce sera probablement la dépression causée par la déflation: expérience que personne ne voudrait perpétuer. Donc, à l'unisson, mettons-nous à l'oeuvre en nous alliant aux autorités préconisant les réformes qui s'imposent, afin d'innover dans le sens pratique pour mettre en marche un organisme qui fournira sans anicroche le capital nécessaire aux besoins de la plus grande liberté d'action dans le développement de nos richesses humaines et matérielles que la Providence a bien voulu mettre à notre disposition.

CHARLES MASSE.

Personnel du Conseil du Travail pour l'Ouest

Le ministre du Travail annonce la nomination, par un récent arrêté en conseil, du juge George B. O'Connor, de la Cour Suprême de l'Alberta, comme président du Conseil du Travail pour l'Ouest. Cinq autres membres ont aussi été nommés.

Le colonel John F. Keen, de Vancouver, a été désigné comme représentant du gouvernement de la Colombie-britannique et M. George B. Henwood, C.R., d'Edmonton représentera le gouvernement de l'Alberta.

M. M. Ainslie, vice-président du Conseil des métiers et du travail, d'Edmonton, et vice-président de la Fédération du travail de l'Alberta, représente la classe employée tandis que M. H. G. MacDonald, président de la Cie H. G. MacDonald L'tée, d'Edmonton, représente les patrons.

Le représentant du Service sélectif national sera M. William Carnill, gérant du bureau de Placement et du Service sélectif à Edmonton.

(Établissement du Conseil du Travail pour l'Ouest avait été annoncé le 24 mai par le ministre du Travail. Ce Conseil sera chargé de l'administration de l'Ordonnance régissant les salaires en temps de guerre y compris l'indemnité de vie chère ainsi que la loi des salaires et des heures de travail raisonnables, en ce qui concerne l'embauchement de résidents du Canada dans les entreprises de défense en Alberta, en Colombie anglaise, dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.



Mont Rolland, P.Q.

L'endroit idéal pour voyages de noces ou vacances. Aussi chalets et bungalows. Amusements: tennis, jeu de boules, plage de sable, pêche, chaloupes et poney.

Appelez LAnCaster 1166*
POUR DEPLIANTS ET INFORMATIONS

N. DUBE AUTO WHEEL REPAIR

Established 23 years

"Call for the King of Wheels"

Auto Wheel Repairs and Straightening

CALL MA. 4031 or drop in

STANLEY GARAGE
1200 STANLEY STREET
(Between St. Catherine and Dorchester)

"Appelez le Roi des Roues"

Réparations de Roues et Redressage

Appelez MA. 4031 ou venez au

GARAGE STANLEY
1200, RUE STANLEY
(Entre Sainte-Catherine et Dorchester)

Label Tradés Officials Thank Labor Editors

The following resolution was unanimously adopted at the last meeting of the Executive Board of the Union Label Trades Department of the American Federation of Labor and Secretary-Treasurer I. M. Ornburn was directed to send copies to the labor press:

"Whereas, the weekly labor newspapers, the official monthly labor journals, and other labor publications have formed the mainstay in our publicity campaigns for Union Labels, Shop cards and Service Buttons; and

"Whereas, Publicity for our official emblems and the promotion of Union Label goods and Union Services could not be carried on successfully without the support of the labor press; therefore, be it

"Resolved, That the Executive Board of the Union Label Trades Department of the American Federation of Labor does hereby express its deep gratitude for the liberal space so generously contributed by the weekly labor newspapers, the official monthly labor journal and other labor publications."

Personnel of Western Labour Board

The Minister of Labour announces that Mr. Justice George B. O'Connor, of the Supreme Court of Alberta, has been appointed Chairman of the Western Labour Board by a recent Order in Council. Five other members of the Board have also been appointed.

Colonel John F. Keel of Vancouver has been named to represent the Government of British Columbia, and George B. Henwood, K.C. of Edmonton to represent the Government of Alberta.

M. Ainslie Vice President of the Edmonton Trades and Labor Council, and Vice President of the Alberta Federation of Labour, represents employed persons, while H. G. MacDonald, President of H. G. MacDonald and Company, Limited, of Edmonton, represents employers.

The National Selective Service representative is William Carnill, Manager of the Edmonton Employment and Selective Service Office.

(The establishment of the Western Labour Board was announced by the Minister of Labour on May 24th. The Board will have charge of the administration of the War-time Wages Control Order, including cost of living bonus, and the Fair Wages and Hours of Labour Act, in reference to employment on defence projects in Alberta, British Columbia, the Yukon and the Northwest Territories, in so far as residents of Canada are concerned. The National and Regional War Labour Boards will not continue to deal with the cases in the field assigned to the new Board.)

DENTISTERS
Spécialité
Dr J. E. CHALIFOUX
Chirurgien-Dentiste
790, rue VINET, Coin St-Jacques
Edifice Banque d'Épargne
Wllbank 8686

This Union Label

Is the best guarantee that Bakery and Confectionery products are Union Made — continue to Demand Union Made Products!

Mort soudaine de M. Achille Latreille

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Achille Latreille, décédé à l'Hôtel-Dieu, de Montréal, à l'âge de 71 ans. M. Latreille était à l'emploi du service d'inspection des établissements industriels depuis plusieurs années.



Il est à noter que M. Latreille fut un ancien président de l'Union internationale des tailleurs de pierre. Il fut un des fondateurs du Parti travailliste de Montréal, et candidat ouvrier dans la division Saint-Louis, à Montréal. Il s'est toujours occupé de questions sociales et politiques, même après avoir cessé d'être un membre actif du mouvement ouvrier.

Il abandonna le mouvement ouvrier pour accepter la charge d'inspecteur des échafaudages de la ville de Montréal. Dans la suite, il fut transféré au département du Travail de la province, où il devint inspecteur des établissements industriels et commerciaux, particulièrement dans la section de la construction, poste auquel le désignaient tout particulièrement ses qualifications.

Outre son épouse, née Irène Rousseau, il laisse dans le deuil: une fille, Mme Léo Rettinger (Cécile), son gendre, M. Léo Rettinger; trois petits-enfants, Rita, Gilles et Claudette Rettinger, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Le service fut célébré ce matin, à 9 h. 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation eut lieu au cimetière de l'Est.

Le *Monde Ouvrier* offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances, ainsi que celles de tous les ouvriers qui ont toujours estimé M. Latreille.

Un drapeau canadien ?

Récemment, le très honorable Mackenzie King déclarait à la Chambre des Communes que le Canada possède un drapeau national. Il lui faudrait préciser davantage le sens de cette déclaration, car la plupart des Canadiens ne savent à quel s'en tenir là-dessus. Il est vrai qu'on se sert souvent comme drapeau canadien du "Union Jack" portant les armoiries canadiennes, mais au Canada même, nous savons fort bien que ce drapeau n'est pas officiellement reconnu. Il flotte au mât de nos navires pour les distinguer de ceux de la marine anglaise. Il ondule au toit des ambassades canadiennes à l'étranger pour fins d'identification, mais chez nous, on ne lui a pas encore donné reconnaissance officielle.

Ce n'est probablement pas l'heure de soulever la question d'un drapeau canadien proprement dit. Il y a des problèmes beaucoup plus importants à traiter. Néanmoins, il faut qu'un jour nous ayons notre propre drapeau national. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont toutes deux leurs drapeaux respectifs. Sont-elles pour cela moins loyales que le Canada dans leur attachement à l'Empire? Le fond rouge de ces deux drapeaux, qui servent toutefois le "Union Jack", leur donne quelque chose de bien distinctif. Tout en conservant le "Union Jack", au drapeau canadien, il faudrait de même y voir à l'arrière-plan, soit les armoiries canadiennes, la feuille d'érable ou le castor, soit quelque marque distinctive lui donnant un caractère bien canadien. Que les ultra-impérialistes s'opposent à ce que nous ayons un drapeau canadien, même si l'on y conserve le "Union Jack", voilà ce que nous ne saurions comprendre.

"London Daily Free Press".

Les travailleurs de métal en feuilles élisent leurs directeurs

L'Union locale No 116 des Travaillieurs du métal en feuilles a procédé, mardi soir, à l'élection de ses directeurs, c'est-à-dire qu'elle a complété l'élection des officiers dont la nomination eut lieu à la première réunion de juin. Voici le résultat de l'élection:

Président, A. Bourbonnais, réélu; vice-présidents, A. Lamontagne et L. Van Moorhem; secrétaire-trésorier, Victor Blanchet, réélu pour un cinquième mandat; secrétaire-financier et agent d'affaires, Onésime Renaud, 5e mandat; secrétaire-archiviste, J.-A. Belland, qui occupe la position depuis un grand nombre d'années; conducteur, Roméo Nadon; gardien, P.-C. Routhier; vérificateurs, L.-A. Bourdages et A. Lesard; délégués au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal: O. Renaud, J.-A. Belland, A. Bourbonnais, S. Scharfs; délégués au Conseil de district du métal en feuilles: O. Renaud, agent d'affaires, Victor Blanchet, A. Bourbonnais, O. Pah, A. Lavoie, R. Madon, A. Lamontagne et L. Van Moorhem. Il reste encore les membres de l'exécutif et les délégués au Conseil des Métiers de la construction à élire.

Dans son rapport élaboré, M. O. Renaud, agent d'affaires, a déclaré que les affaires semblent être très bonnes avec les patrons en ce qui concerne le contrat collectif de travail. Tout laisse prévoir d'heureux résultats pour les membres. M. Renaud annonce que le contrat de travail avec la "Canadian Vickers", section de la marine, expirera en juillet prochain. M. Renaud a été autorisé à en aviser la Compagnie, tel que le prévoit l'article 2 du présent contrat.

M. O. Renaud parla du comité paritaire qui administre le contrat intérieur de l'industrie du métal en feuilles. Il constate avec plaisir l'assiduité des délégués de l'union locale 116 aux réunions et voit à ce que tout marche en accord avec l'esprit de ce contrat.

Comité dissous chez Ayers Ltd.

Au cours d'une assemblée générale des employés de la compagnie Ayers Limited de Lachute, Québec, membres du local No 9 de l'United Textile Workers of Canada, tenue cette semaine au Centre récréatif de l'Union, 217 rue Principale, sous la présidence de M. Gaston Plamondon, il fut donné lecture d'une lettre adressée à l'Union par la Compagnie et signée par M. Clément Tremblay, secrétaire-trésorier de la compagnie, en laquelle, celle-ci refuse catégoriquement de négocier directement avec les représentants de l'United Textile Workers of Canada, mais bien avec le comité permanent des employés, formé le 27 février 1942, à la suite d'un vote fédéral tenu dans les moulins de la compagnie.

Suivant la lecture de cette lettre, la proposition actuelle et antérieure de la compagnie fut soumise à un scrutin secret et fut unanimement rejetée par l'assemblée, et il fut décidé de s'en tenir aux conditions soumises dans la convention collective présentée Ayers Limited, pour le local No 9, le 17 mai 1943.

Par suite de ce vote, le comité permanent des employés, composé de MM. Gaston Plamondon, Joseph Girard et Maurice Décarie, offrit sa démission, qui fut acceptée immédiatement, et le comité permanent des employés fut déclaré officiellement dissous, pour être remplacé par le comité de négociations du local No 9 de l'United Textile Workers of Canada, élu le 17 mai, et officiellement ratifié par les membres en assemblée générale le 3 juin 1943.

Ce comité de négociations est composé de MM. Gaston Plamondon, Joseph Girard, Maurice Décarie, Mlle Annie Carrière et M. René Demers, organisateur provin-

Why Stay on First Base?

By RUTH TAYLOR

"If a man stays on first, he never gets home." One of my baseball fan friends thus pointed a story he was telling me the other day. I forget what the story was — my mind stayed on that one sentence because it goes straight to the point of the labor problem as it exists today.

Labor cannot play safe. It cannot cling now to the advantages it has so hardly won or fight for new ones. Organized Labor must be part of the WHOLE game. It must take a chance on its skill to win. If it doesn't, the game will be over and Labor will not have scored.

It matters not whether Labor is right in most of the claims it is making and is asking for nothing more than its just dues. But — now is NOT the time to play safe. Now is the time to play as hard as we can — that when the game is won, Labor will deserve praise for perfect team work, and can claim without fear or favor the awards of its work.

The leaders of Labor have been saying this over and over again. They have been protesting wild cat strikes, absenteeism, work stoppages, slow downs. But of themselves they can do little. What they need is the backing of all right minded members of the labor movement — who have just as great, if not a greater stake in this war than any other group in the country.

Organized Labor has made sacrifices in this war — in the lives of its members, and of the sons and brothers of those members, in advantages set aside, in rights abrogated for the duration, in money invested in War Bonds, in a drop in its standard of living, in a ready response to all appeals for aid.

But organized Labor must not falter now. The game is not over. The toughest part of the fight is just ahead, when every thing will depend on the backing given the boys who are going out to fight and die for the preservation of our way of life, for the salvation of those freedoms without which democracy and unionism cannot live.

Now is not the time to stay on first. Now is the time to take a chance on the future — and to win the game by playing as hard and daringly as we can!

Recrutement chez les cordonniers

Le local 249 des cordonniers s'affirme de plus en plus dans l'organisation des travailleurs en chaussures. Encore mercredi soir sur recommandation de l'exécutif le local a admis 15 nouvelles recrues. Le président Jos. Giroux leur fit prêter l'obligation de ne jamais se départir des principes de la B.S.W. Union.

Un point enfin qui a été reconnu par les intéressés a été celui de suivre les directives logiques des manufacturiers en ce qui concerne les demandes d'augmentation des prix de fabrications. Ces demandes devront être soumises en temps opportun, c'est-à-dire aux mois de mai et septembre de chaque année, au moment où les fabricants préparent les échantillons.

Mlle Edna Tremblay, déléguée au Conseil des Métiers et du Travail présenta le rapport des délibérations de la dernière séance. Elle fit allusion tout particulièrement au discours de M. Frank Fenton, directeur du service d'organisation de la Fédération Américaine en ce qui concerne l'opposition malheureuse qui est faite par le clergé catholique de la province de Québec aux unions internationales. Elle insista à dire que la Fédération Américaine dénonce le dénigrement fait par les syndicats catholiques.

L'Organisateur Champagne

M. R. Champagne, organisateur a fait un intéressant exposé de la situation des travailleurs en chaussures du 2 avril au 23 juin. L'effectif du local 249 a augmenté de plus de 150 membres, anciens et nouveaux. Il reste encore une semaine, déclare M. Champagne, pour bénéficier du privilège de \$2.00 d'initiation, les retardataires n'ont qu'à y penser sérieusement car après la date du 30 juin l'initiation sera

Les principales demandes de l'Union à la compagnie ont trait à l'atelier fermé, au paiement du plein boni de vie chère, à l'octroi d'une semaine de vacances payées, à l'établissement d'un comité de griefs et de production et la reconnaissance de l'United Textile Workers of Canada comme seule agence de négociations collectives pour les employés.

telle que l'exige la constitution, \$5.00.

M. Champagne relata l'entente qui semble exister parmi les membres ainsi qu'avec les employeurs. Il fit un nouvel appel à la coopération d'un chacun afin d'éviter un refus un refus de l'employeur en ce qui concerne les demandes exagérées. Changeant de sujet M. Champagne s'insurgea contre ceux qui se plaisent à critiquer injustement les officiers de l'Union. Ce n'est pas surprenant précise M. Champagne que l'Union ait eu déjà de mauvais jours.

M. McKercher

M. C. McKercher, membre de l'exécutif général de la B.S.W.U., a toujours son mot à dire dans des circonstances difficiles. Il fit l'historique de la B.S.W. Union à l'époque où elle contrôlait, avant la dernière grande guerre, onze fabriques de chaussures importantes. Naturellement après la guerre l'Union eut ses déboires, mais malgré tout on peut se vanter d'avoir conservé une seule fabrique la Slater Shoe Co. C'est elle encore qui fait le bonheur des travailleurs en chaussures.

En terminant ses remarques M. McKercher annonce son départ dimanche pour Chicago où il se rend pour assister à une réunion générale de l'exécutif de la B.S.W. Union en sa qualité de représentant canadien. M. McKercher expliqua la raison pour laquelle l'exécutif va siéger en dehors de Boston. C'est afin, dit-il, de solidifier la situation ouvrière dans la chaussure et aussi pour accommoder les représentants de l'Union internationale de l'Ouest américain.

Renouvellement de deux conventions

Le ministère provincial du travail annonce cette semaine le renouvellement de deux conventions collectives qui sont en vigueur depuis plusieurs années.

La première, celle de la confection pour dames est prolongée jusqu'au 30 juin 1944. Cette convention est en vigueur dans toute la province de Québec.

La seconde, celle des employés de garages, n'expirera que le 24 juin 1944. Elle est en vigueur dans l'île de Montréal, l'île Jésus et dans un rayon de dix milles de leurs limites.

A Distinguished Prelate and Collective Bargaining

One of the Highest Dignitaries of the Catholic Church Staunchly Upholds the Right of the Workers to Organize. — Asserts that Collective Bargaining Is Vital to the Welfare of the Worker.

By BERNARD ROSE, K.C.

That labor will on every occasion assert its right to be heard in all that relates to its right to organize and be given an opportunity of advocating the workers' claims to fair remuneration, decent working conditions, and within recent years, participation in the management of industry, was clearly and strikingly shown in the numerous memorandums submitted to the National War Labor Board which is conducting an investigation into labor relations.

It was due to the efforts and representations made by organized labor, that a special department of the Government was established to deal wholly with industrial relations and receive and act upon such recommendations submitted to the government by representative bodies of organized workers.

The leaders of labor have more than earned the gratitude of their fellow-workers which includes those who are not members of any trade union, but who nevertheless, as a result of the efforts made by organized labor received substantial benefits. Where concessions were obtained by a majority in any establishment or industry, these concessions were extended to and covered employees who had not previously contributed to the support of the movement, or shown their sympathy for it by joining the union of their craft.

Labor knows the value of being united. Its sincere and outspoken leaders have strongly battled against division in the ranks of labor; division weakens the influence that can be exerted by the solidarity which one organization can maintain.

As the organized labor movement grew in strength, it succeeded in getting a growing measure of support from governments. It nevertheless had to, during the years of its struggle, combat the activities of employing groups who were opposed to discussing with their employees wage compensation and working conditions. The first great industry to deal openly with its workers was made up of railroads in the United States and the Dominion. No railroad executive has for years questioned the right of the employees of his system to join the union of the particular branch with which he is employed. There have been practically few, if any, strikes in this great industry within recent years. The leaders of the powerful brotherhoods endeavoured, and very successfully so, to adjust disputes through joint conferences or such agencies as the governments make available to the parties in industry.

The labor movement has been studied and its principles discussed not only in universities and other educational institutions, but by men and women interested in human welfare. One of the most distinguished prelates of a great Church is now recognized as an authority on labor relations and economic problems. He has written a number of works dealing with wages and equity in distribution. In his "SOCIAL RECONSTRUCTION" Monsignor John A. Ryan, professor at the Catholic University of America, discusses in a very frank way "the justification of the labor union." This book first appeared in 1920; the facts he gives are as instructive today as they were when first written.

When so scholarly a prelate speaks so forthrightly as Monsignor Ryan does in this instructive book, it not only fortifies all that labor claims, but should dissipate any doubt on the part of the toiler as to the need of the labor union, if he is to secure that economic consideration to which he is entitled as a producer and a citizen. Dr. Ryan states:

"The labor union has for its main purpose to obtain better conditions of employment through group-dealing with the employer."

"Why should laborers want to deal with the employer as a group? Because the individual workman is not a match for the individual employer in the process of making bargains concerning wages and other conditions of employment. The individual laborer is not equal to the individual employer in bargaining power because he has not the reserve force or reserve support to fall back upon, to choose as an alternative in case he is not able to make a satisfactory contract with the employer. If the laborer does not come to an agreement with the employer and obtain employment he must starve. That is the case with most workers; they have not the financial resources to enable them to remain idle, and therefore to choose idleness as an alternative to making an unfavorable agreement with the employer."

He continues:

"Therefore, the individual laborer must unite with his fellows, so that their combined strength will more or less offset the employer's superior economic strength. That is the whole economic justification of the labor union. Obviously it is greatly strengthened when the employer is not a single individual, but a corporation."

Spokesmen for organized labor have pointed out in answering opponents of the movement that no individual worker can bargain with any degree of success when he

(Continued on page 7)

Labour News From Britain

From HERBERT TRACEY, of the British Trades Union Congress

On the eve of the great offensives of the United Nations, Britain's trade unionists have been called upon to intensify war production.

In his quarterly report to the unions in affiliation with the Trades Union Congress, Sir Walter Citrine has just emphasized how the workers on the home front contributed to the Allied victories in North Africa.

Claiming that Trade Unionism has played a considerable part in keeping up a high standard of production, he adds that there is a moral for democrats, "in the fact that the worker in Britain, with a free Trade Union Movement behind him, has completely outstripped the slaves of the Reich, where management is unhampered by Trade Union restrictions."

The special contribution of the Trade Union movement in Britain, of course, is to insist upon the distinction between the worker and the machine, and to secure to men and women in industry conditions which will encourage them to do their best for the common cause.

Best Use of Technical Inventions.

One way of carrying out these obligations, Citrine suggests, is to see that the best possible use is made of technical inventions and improvements. It is very necessary, he adds, that the workers should understand what is being done and why it is being done, if friction and loss of confidence are to be avoided. Here is Citrine's illustration of the point:

"When President Roosevelt and Mr. Churchill met at Casablanca they had with them large technical staffs, which planned a joint munitions campaign to be carried out in Britain, the Dominions, and the United States. This plan meant a great saving in transport and war materials, but inevitably brought about a temporary dislocation of activity in some war production centres.

Equipment which until recently was being manufactured in Britain is, under the new scheme, being made in Canada or the U.S.A. Workers in Britain who were producing this equipment have therefore been transformed to tasks of greater urgency, involving in some cases a certain degree of hardship. Unless people know exactly why they are first held up on their jobs, then moved to other jobs, at considerable inconvenience to themselves, they are naturally apt to conclude that the trouble is due to mismanagement somewhere, and will resent both the inconvenience to themselves and the apparent loss of productivity to the country."

Trade Union leaders, Citrine explains, are doing everything possible to see that hardship caused in this way is reduced to a minimum, and he points out that actually the number of hard cases involved "is not by any means as large as it was feared, at one time, it would be."

Tribute is paid in this report to the value of the Regional Boards of the Ministry of Production. On each of these boards the Trade Unions are represented by three members. Trade unionists also sit on the executive of each board. Good work is also being done, the report states, but the Trade Union District Production Committees, of which there are now over 70 in existence. They have passed on a great deal of information on production problems to the Trade Union

(Continued on page 8)



NATIONAL SELECTIVE SERVICE

Important Notice TO CERTAIN EMPLOYERS AND EMPLOYEES

TO MAKE available for essential employment the services of men in classes already designated as callable for Military Training under National Selective Service Mobilization Regulations, two Orders were issued during May.

It is now illegal for any employer to continue to employ or to engage any man affected by these Orders, except under special permit from National Selective Service. Employees affected must report to the nearest Employment and Selective Service Office, and be available for transfer to more important work.

If you as an employer or as an employee, have not complied with these Orders, do so immediately. Get in touch with the nearest Employment and Selective Service Office either personally or by writing. Further delay will involve penalties. Compliance with the law in wartime is the minimum duty of every citizen.

The age and marital classes of men covered by these Orders are as follows:

- (a) Every man born in any year from 1917 to 1924 (inclusive) who has reached age 19.
- (b) Every man born from 1902 to 1916 (inclusive) who, at July 15th, 1940, was: (i) unmarried; or (ii) divorced or judicially separated; or (iii) a widower without child or children.
- (c) Every man born from 1902 to 1916 (inclusive) who has, since July 15, 1940, become a widower without child or children now living.
- (d) Every man born from 1902 to 1916 (inclusive) who, since July 15, 1940, has been divorced or judicially separated.

Men as described above are covered if in any of these employments:

- (1) Any occupation in or associated with retail stores;
- (2) Taverns or other establishments selling liquor, wine or beer;
- (3) Barber shops and beauty parlours;
- (4) Wholesale florists;
- (5) Gasoline-filling and service stations;
- (6) Retail sale of motor vehicles and accessories;
- (7) Any occupation in or directly associated with entertainment including but not restricted to theatres, film agencies, motion picture companies, clubs, bowling alleys, pool rooms;
- (8) Any occupation in or directly associated with dyeing, cleaning and pressing (not including laundry work); baths; guide service; shoe shining;
- (9) Any occupation in or directly associated with the manufacturing of feathers, plumes and artificial flowers; chewing gum; wine; lace goods; greeting cards; jewelry;
- (10) Any occupation in or directly associated with distilling alcohol for beverage;
- (11) Any occupation in or directly associated with the factory production of statuary and art goods;
- (12) Any occupation in the operation of ice cream parlours and soda fountains;
- (13) Any of the following occupations: boys; charmen and cleaners; custom furriers; dancing teachers; dish washers; domestic servant; doormen and starters; elevator operator; greens keepers; grounds keepers; hotel bell boy; porters (other than in railway train service); private chauffeurs; taxi driver; waiter.

If in doubt as to the application of these orders, consult the nearest Employment and Selective Service Office. But once again; if you have not already complied, do so without further delay.

DEPARTMENT OF LABOUR

HUMPHREY MITCHELL,
Minister of Labour

A. MACNAMARA,
Director, National Selective Service W-7

PALACE

Held Over 2nd Week!
ROMMEL!
 ERICH von STROHEIM in
**FIVE GRAVES
 TO CAIRO**
 Starring Franchot TONE

CAPITOL

When Johnny
 Comes Marching
 Home
 starring ALLAN JONES
 JANE FRAZEE

"Sherlock HOLMES
 in WASHINGTON"

PRINCESS Theatre

ANN SOTHERN
 MELVYN DOUGLAS in
3 Hearts for Julia
 Added Feature
 "Dr. Gillespie's New
 Assistant"

LOEW'S THEATRE

Held Over 3rd Week!
 ALICE FAYE, JOHN PAYNE
 Jack OAKIE, Lynn BARI in
**HELLO, FRISCO,
 HELLO**
 IN TECHNICOLOR

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS
 (Edifice du Théâtre St-Denis)
 Spécialités:
 Bouquets de Noce, Tributs floraux
 Rembourse de 10% aux lecteurs du
 "Monde Ouvrier"
 Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

**SAVE
 THAT YOU
 MAY LEND**

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que William Cowie, commis voyageur, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Kathryn Elaine Kelly Cowie, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et abandon.
 Daté à Montréal, Province de Québec, 1er juin, 1943.

MERGLER & MERGLER,
 Procureurs du requérant.

Chambre 803, édifice Tramways,
 159 rue Craig Ouest,
 Montréal.

A Distinguished Prelate...

(Continued from page 6)

disposes of his services to an employer. Hence the need, nay the duty of the worker, to associate himself with his fellow-workers in the same industry or craft, so that collective representations can be made to an employer who seeks and must retain the services of the men or women required to carry on his enterprise. As Dr. Ryan so aptly says:

"Therefore, I think we can still maintain that the labor union is justified, is necessary, because the laborer in the great majority of cases is the weaker bargainer."

I think that those who dispassionately have studied the history of the labor movement since the beginning of industrial revolution would agree with him when he says:

"I think that no one who examines or analyzes carefully the history of the labor unions, of the important labor organizations, and compares the conditions in the organized trades with the conditions which the workers have in the trades that are unorganized, will deny that the unions have achieved an immense amount of advantage for their members."

At times, capital has been made by the opponents of the labor movement because of the actions of a few individuals who exploited it for their own personal and pecuniary advantage. Men of this type, however, constitute a very minute fraction of the great majority of labor leaders, quite a number of whom are men of outstanding ability and unquestioned integrity and sincerity. From a comparative standpoint, labor leadership comes out very well.

One of the great advantages of the labor movement is that it permits the meeting of workers of different races and faiths, color or political affiliations, animated by one purpose — the improvement of working conditions and the redress of grievances. The democratically organized trade union is one of the finest agencies for destroying prejudices due to differences of race or faith. How essential it is to prevent friction because of such differences is shown in the care taken by the framers of the Constitution of the great International Unions to make provision that personalities must not be tolerated in discussions, nor references permitted concerning religion and politics. In this respect, they have profited by what is contained in the Constitution of the United States of America which prohibits Congress from making any law concerning religion or the free exercise thereof. Monsignor Ryan believes:

"The labor union has provided a great training in democracy and self-government for the workers themselves. The average labor union meeting is about as democratic a proceeding as one could find anywhere. The government of the unions and the distribution of power among them, all exemplify a very high degree of democracy."

How true it is, as he so well states: "the government of unions and the distribution of power among them all exemplify a very high degree of democracy."

The first step taken by Hitler and Mussolini when they secured power was to destroy the little democracies made up of labor unions and co-operative societies by declaring them illegal, confiscating their funds, and torturing, murdering, and interning the leaders of both the trade union and co-operative movements. One can therefore appreciate the determination and decision on the part of the British and American trade union movements that in fighting fascism and nazism the workers are battling to preserve the political and industrial democratic institutions that mean so much to the liberty and welfare of the workers in their countries. Our author tells us:

"The labor unions have been more responsible than any other single agency in the community for what beneficial labor legislation has been enacted. It is the labor organizations that take the initiative in most of the legislation, that furnish the organized forces to petition the legislature and to agitate until a beneficial measure of some sort is put on the statute books. The unions have organized and instructed public opinion to recognize the justice that inheres in the cause of labor."

Public opinion is, however, not as fully instructed as it might and should be concerning "the justice that inheres in the cause of labor." Too often labor has been charged with seeking to get benefits regardless of the consequences to the community and the nation; how unfair a charge of this nature is can be shown when we realize that in most instances all that labor has asked for is fair compensation, decent treatment, and working conditions that will protect health. The productively employed citizen is an asset to the community, since he renders a service that the community needs and out of the proceeds of his labor pays his share towards the maintenance of government and the other institutions that are organized to promote human well-being.

Organized labor has not had as effective a press as that available to the interests which possess considerable funds. There is equally as urgent a need today to tell not only the worker, but the employer and the general public what the aims of organized labor are, and that if they are accepted and put into effect the community will benefit.

The insistence upon collective bargaining has grown stronger since the beginning of the war; this is due in the first instance because of the greater number who have joined the unions particularly women, and the necessity for the workers

Buanderie-IMPERIAL-Laundry

& SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
 Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
 Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179 Call FALKIRK 1179
 1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

Economisez Sucre — Thé — Café
 Buvez plus de lait
 "La Nourriture la plus Complète"



4141 St-André FR. 3121

being paid a wage or salary commensurate not only with the services they give but the increase in the cost of living.

In every case where the workers in an industry or craft, calling or service, were organized and made representations to the employer, they were able to obtain consideration, whereas the unorganized workers continued to receive the amounts which the employer paid them and who in but very rare cases took into consideration the value of their services or increases in the cost of living. Dr. Ryan deals with this phase of the worker's existence in the passage which follows:

"If the individual wage-earner as compared with the individual employer is so much weaker in bargaining power that he needs union with his fellows and the process of collective bargaining, then he needs, generally speaking, the fullest advantage which collective bargaining can give him, and that fullest advantage is had only when the labor union can choose the best bargainers that can be found."

What he states in the extract quoted supports the contention of labor leaders who argue that where the worker belongs to a union not under the employer's control, and can retain the services of a representative paid out of the union funds, better conditions can be obtained than where representations are made through a plant council or employees' association. He illustrates this situation in what follows:

"If the employer is permitted to say, 'I won't deal with your national officers — you cannot choose them as your representatives to deal with me' — in effect he says that he would prefer to deal with men who are not labor's best representatives. He declares in effect: 'I prefer to deal with men who are less competent than these outsiders whom you would like to bring in: I prefer to deal with men who would be somewhat afraid of losing their jobs if they insisted too much in the demands you are putting forward.' That is not a reasonable position."

Monsignor Ryan is aware and has not hesitated to declare in his books and numerous addresses that not only "is the laborer worthy of his hire," but should join a labor organization, since in so doing he is carrying out the precepts of the Great Founder of the faith which is professed by those who belong to the same communion. The leaders of labor preach the Gospel of Brotherhood which, as it becomes better understood and accepted, will constitute the basis of that durable peace that will make for better human relationship and the overpowering of the forces of evil that have hitherto hindered the progress making possible a social order that will rest upon the foundations of economic justice and social righteousness.

Watch for the opening of the

VIENNA GRILL CAFE INC.

under new management.

Surveillez l'ouverture du

VIENNA GRILL CAFE INC.

sous nouvelle administration.

1964 STE-CATHERINE EST

Songs of Battle

Inspiring the Millions to Fight for Total Victory.

At every crisis in our history America has found songs to stir men's wills and rouse them to courageous action. It is happening again.

This week in Washington ten new battle songs for the United Nations rolled off the press right into the hands of the thousands of workers and soldiers who were waiting to sing them and show the world what America is fighting for.

Written in the heat of world conflict to fire the heart of America, these songs will revolutionize our whole conception of what music can do for a nation in time of war and after.

The cast of the "You Can Defend America" and "Pull Together Canada" victory revues — all volunteer workers and well known to union men across the country — have dedicated this songbook "to the hundreds of MRA workers in the armed forces of the United Nations who know what they fight for and love what they know."

Democracy's Answer

But it is much more than a songbook. It is a clarion call in music to everybody to play their full part in remaking the world. It is democracy's answer to the way of materialism and dictatorship.

One of the songs, "In the Heart of the Ordinary Man" gives an idea in a way that everybody will understand and enjoy:

*"And if new men and women are needed today
I guess we are the ones to begin
So let's laugh at the blackout and start right away
To deal with the trouble within.
Let's call all the neighbors and plan in our home
To build this new spirit at last
For what we are today the whole world can become
When the blitz and the bombers are past!"*

"America fights two wars," says the introduction, "The war of arms and the war of ideas. To win both wars we need the force of arms plus the superforce of an unconquerable spirit." And this is how the catchy theme song "You Can Defend America" gets across the idea —

*Ships and guns and planes we need,
Our country to defend
But we must arm the hearts of men,
To win out in the end.
Banish fear and greed and hate,
Every man and every family
Under God we then can build
Our nation's unity.*

There's a song for everybody in the book — worker, boss, farmer, housewife, and statesmen — stirring and tuneful, awakening and mobilizing the hearts and minds of the millions for total victory — battle songs for the new world labor has fought to build.

It has been said that World War II is not a singing war because people are not really sure what they are fighting for. The songs of "You Can Defend America" supply the answer. They not only set your feet tapping and your heart beating, but also get your mind working.

United Nations Sing

Men and women on the battlefronts and production lines of the United Nations will sing these victory songs as they march together. In Australia, South Africa, Canada and Britain music of these American troubadours is already inspiring hundreds of thousands through the revues now playing in those countries.

The "You Can Defend America" cast has rendered a signal service to this nation and to the United Nations. May they continue to get all Americans singing and fighting their way to victory, uniting worker and soldier in democracy's battle for a new world.

Labour News From Britain

(Continued from page 6)

side of the joint production committees in the workshops, and a number of useful district conferences on these problems have been held.

Representation of Non-Manual Workers

Reference is made in the report to the proposal advocated by the Trade Unions, to give representation on the works production committees to non-manual workers, such as draughtsmen, scientists, research workers and foremen. "In our view," says the report, "the barrier between the manual and non-manual workers is purely artificial and should be broken down if a high degree of productivity is to be attained.

"A fruitful cause of waste in production is lack of co-ordination between the tool room and the drawing office in the early stages of design. It is only too true that the scientific laboratory attached to a firm is often used as an instrument for investigating and measuring faults, instead of as a place where potential mistakes can be foreseen and prevented before they occur. But its advice should be asked for in the early stages of production, not if and when defects reveal themselves. Trade unionists for this reason attach importance to representation of technicians, research workers and foremen upon joint works committees."

Another illustration of constructive collaboration between the Unions and the Government departments involved the Union of Post Office Workers. This Union set up a committee and engaged an expert to investigate and report upon the standards of lighting and ventilation in bricked-up working places in the Post Office. As a result the Postmaster-General has referred to the Minister of Works recommendations that have been made with regard to ventilation and the installation of fluorescent lighting, the latter a problem which is of course conditioned by shortage of supplies.

Value of Co-operation

Still another illustration of the value of co-operation between the Unions and the Government is supplied by a report of the Select Committee on National Expenditure, which has recently been examining the coal situation. Dealing with complaints about the quality of coal supplied for domestic and industrial use, the Committee recommends that the matter should be brought to the attention of both miners and pit managements, and their aid sought.

Considerable expenditure has been authorised for the manufacture of special machinery for coal-cutting and mechanical conveying from the coal face. The Committee expects that when this mechanisation has been developed there will be a saving of manpower, and it urges every effort should be made to accelerate delivery of these machines.

IN THE SUPERIOR COURT
Province of Quebec,
District of Montreal,
No. 218953

CHARLES PRICE GREEN, Assistant Superintendent, of the City and District of Montreal,

Plaintiff
DAME GEORGETTE GUTMAN, wife common as to property of Charles Price Green, the said Dame Gutman formerly of the City of Montreal, Province of Quebec, and now of parts unknown, and C. P. Green to authorize his wife for all purposes at Law.

Defendant
The Defendant is ordered to appear within one month,
Montreal, June 18th, 1943.

T. DEPATIE,
Deputy-Prototary.

LEGAL NOTICE
Public notice is hereby given that Gordon Eric Kubelik, also known as Gordon E. Bernstein presently residing at 4935 Queen Mary Road in the City and District of Montreal, by notarial act passed before S. Schleifer, Notary, on the 17th day of June 1943, under the number 5650 of his notarial minutes signified that as and from the 17 day of June 1943, he desires to be known under the surname of Bern and has assumed the name of Gordon Eric Bern.

Harbour 3617

L. CHARRON, Prop.

CHAMBRES LICENCIÉES

Radio installé dans chaque chambre

MAISON MODERNE — SERVICE ET COURTOISIE
MODERN ROOMS — SERVICE AND COURTESY

3 Entrées — 3 Entrances

OUVERT JOUR ET NUIT — OPEN DAY AND NIGHT

1156 AMHERST

1021 et 1027 DORCHESTER

Tel. PLateau 5365

PAUL BROSSEAU, Prop.

LAURENTIDE AUTO ELECTRIC REG'D.

AUTOMOTIVE SERVICE

973 ST. GEORGE STREET

MONTREAL

Pour l'ameublement au complet de votre foyer
voyez

H.-O. VIAU

LE MEUBLIER DE L'OUVRIER

4270-80 St-Jacques, Ouest
4741-43 avenue Verdun

WE. 1169
YO. 3329

G. LAPIERRE

HA. 8830

LIGHT AND HEAVY

20

CONTRACT CARTAGE

TRUCKS

CAMIONNAGE AU CONTRAT

20

LÉGER ET LOURD

CAMIONS

4139 St-Dominique

JAS'S GRILL

Hello Jas's

J. U. JASMIN, Prop.

1255 CRAIG EST

Falkirk 0279

MONTREAL



MONUMENTS

funéraires

en granit canadien

Votre choix entre 500 modèles artistiques en fameux granit "Silver" inusable; rose, rouge, noir ou sur commande au prix du fabricant.

SILVER GRANITE CO., Ltd.

CHerrier 2676

2331 Provençal (près Dufresne)

FUN FOR ALL

2 SHOWS NIGHTLY, 10-12

ENJOY OUR SPECIAL

SUNDAY

Afternoon

Recommended by the Federation
VAL D'OR
147 ST. LAWRENCE BOULEVARD — LA. 3520
Recommandé par la Fédération

DU PLAISIR POUR TOUS

2 REPRESENTATIONS TOUS LES SOIRS

Ne manquez pas de venir vous amuser

DIMANCHE APRES-MIDI

Tél. CHerrier 9653

"Le Mieux pour Vous"

R. LEMIEUX

HABITS — MERCERIES — CHAPEAUX
CLOTHING — GENT'S FURNISHINGS — HATS

1655 EST, MONT-ROYAL

MONTREAL

S. BONNEVILLE & J. LANGLOIS

successeurs de A. R. Guindon, Enrg.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

Salons gratuits

Bureau Chef:
4951 rue Adam
coin Viau
CLairval 7400

Succursale:
3551 rue Adam
coin Jollette
FAlkirk 2563